

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RUSTENHART
De la séance du 10 juillet 2020**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte –rendu de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2020

2. Elections de sénateurs : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

- 2.1 Mise en place du bureau électoral
- 2.2 Mode de scrutin
- 2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin
- 2.4 Election des délégués
- 2.5 Elections des suppléants

3. Divers

L'an deux mille vingt, le dix juillet à dix-neuf heures, en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R.148 du code électoral, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Rustenhart.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Régine AMBIEHL	Mickaël LANGENBRONN
Thierry BURG	Sandrine LOVY
Julie GERRER	Jean-Luc MULLER
Frédéric GIUDICI	Julie ROESCH
Hélène GRAFTIEAUX	Anne –Véronique ROMAIN
Mathieu GULLY VOINSON	
Gilles HIRYCZUK	
Julien KUHN	

Absents : Dominique DIDIER excusé, a donné procuration à Mickaël LANGENBRONN, Valérie MOUROUGASSIN excusée, a donné procuration à Gilles HIRYCZUK.

1. Approbation du compte –rendu de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2020

Après en avoir délibéré le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Elections de sénateurs : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.

2.1 Mise en place du bureau électoral

M. Frédéric GIUDICI, maire a ouvert la séance.
Mme Julie ROESCH a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).
Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré treize conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée de la loi n02020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.
Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir MM Anne-Véronique ROMAIN, Thierry BURG, Mickaël LANGENBRONN, Mathieu GULLY-VOINSON.

2.2 Mode de scrutin

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. **Il a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.** S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié du modèle uniforme. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe (ou le bulletin) que le conseiller municipal

a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote

2.4 Élection des délégués

1. Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) 15
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 15
 e. Majorité absolue ¹ 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ROMAIN Anne-Véronique	15	Quinze
GIUDICI Frédéric	15	Quinze
GERRER Julie	15	Quinze
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Proclamation de l'élection des délégués

Mme Anne-Véronique ROMAIN née le 23.04.1967 à MULHOUSE adresse 5, rue Marin la Meslée à Rustenhart a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Frédéric GIUDICI né le 29.06.1973 né à MULHOUSE adresse 3, rue des Violettes à Rustenhart a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Julie GERRER. Née le 09.10.1984 à GUEBWILLER adresse 12A rue du 6 Février à Rustenhart a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Le maire (ou son remplaçant) a rappelé que les délégués présents ne peuvent plus refuser d'exercer leurs fonctions après l'ouverture du scrutin pour la désignation des suppléants.

2.5 Élection des suppléants**1. Résultat du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
 b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) 15
 c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0
 d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 15
 e. Majorité absolue ⁽⁴⁾ 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Luc MULLER	15	Quinze
Sandrine LOVY	15	Quinze
Mickaël LANGENBRONN	15	Quinze
.....
.....
.....
.....

2. Proclamation de l'élection des suppléants

M. Jean-Luc MULLER né le 02.09.1967 à NEUF-BRISACH adresse 1 rue de Mirande 68740 RUSTENHART a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Sandrine. LOVY née le 06.04.1972 à AURILLAC adresse 5 rue de Hirtzfelden 68740 RUSTENHART a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Mickaël LANGENBRONN né le 19.10.1991 à STRASBOURG adresse 14 Rheinfelderhof 68740 RUSTENHART a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 10 juillet 2020 à 20 heures, 30 minutes, en triple exemplaire ² a été, après lecture, signé par le maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

**Tableau des signatures pour approbation du Procès-Verbal des délibérations
du Conseil Municipal de Rustenhart – Séance du 10 juillet 2020**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte –rendu de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2020

**2. Elections de sénateurs : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs
suppléants**

- 2.1 Mise en place du bureau électoral
- 2.2 Mode de scrutin
- 2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin
- 2.4 Election des délégués
- 2.5 Elections des suppléants

3. Divers

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
GERRER Julie	1 ^{ère} Adjointe		
MOUROUGASSIN Valérie	2 ^{ème} Adjointe		HIRYKZUK Gilles
KUHN Julien	3 ^{ème} Adjoint		
AMBIEHL Régine	Conseillère Municipale		
BURG Thierry	Conseiller municipal		
DIDIER Dominique	Conseiller municipal		LANGENBRONN Mickaël
GRAFTIEAUX Hélène	Conseillère municipale		
GULLY-VOINSON Mathieu	Conseiller municipal		
HIRYKZUK Gilles	Conseiller municipal		
LANGENBRONN Mickaël	Conseiller municipal		
LOVY Sandrine	Conseillère municipale		
MULLER Jean-Luc	Conseiller municipal		
ROESCH Julie	Conseillère municipale		
ROMAIN Anne-Véronique	Conseillère municipale		